

Décision modificative n°2 – 2009

Vœu du Conseil général de Loire-Atlantique en soutien aux producteurs de lait

Les producteurs de lait subissent une crise particulièrement aiguë qui menace l'ensemble de la filière laitière. Cette crise résulte de la remise en cause récente de la régulation des cours des produits laitiers, situation qui ne peut que s'aggraver avec la fin annoncée des quotas laitiers pour 2014. La chute du prix du lait n'a pas été enrayée par l'accord intervenu le 3 juin entre le gouvernement et le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL). Le prix moyen fixé à 280 euros les 1000 litres de lait, dans le cadre de cet accord, ne permet pas d'en couvrir les coûts de production, et encore moins d'assurer une juste rémunération des producteurs.

C'est pourquoi le Conseil général demande au gouvernement de rouvrir les négociations avec les transformateurs, les industriels, la grande distribution et l'ensemble des organisations syndicales agricoles, sans exclusive, afin d'aboutir à un prix qui tienne compte du coût de production. Il n'est en effet pas admissible que l'on reste sur un accord concédant un prix qui conduit à une revente à perte pour les exploitants agricoles. Le respect des producteurs laitiers passe par la reconnaissance de leur travail et donc un prix qui ne les condamne pas à l'asphyxie financière.

Le Conseil général souhaite également que l'Union européenne revienne sur la suppression annoncée des quotas laitiers et mette en place des mécanismes publics de régulation des prix du lait.

La pure logique de marché ne peut pas s'appliquer à une telle activité indispensable à l'équilibre des territoires et qui, sans garde fou, est soumise à une très forte volatilité des cours.

De fait, la crise du lait a révélé un profond malaise au sein de la profession agricole dont les producteurs (lait, porc, fruits et légumes, etc.) connaissent des difficultés. Les actions menées par les agriculteurs traduisent en effet un profond sentiment d'injustice car cette baisse des prix, non seulement ne rémunère pas leur travail, mais en plus ne profite pas aux consommateurs.

A travers ces actions, les agriculteurs dénoncent les marges pratiquées par la grande distribution et demandent plus de transparence dans la formation des prix, plus de contrôle de la loi de modernisation de l'économie avec de vraies sanctions à la clef et une accélération des travaux de l'observatoire des prix et des marges.

Le Conseil général de Loire-Atlantique est solidaire des agriculteurs du département qui travaillent sans relâche pour proposer aux consommateurs des produits de qualité. Il appuie donc leurs demandes pour permettre la pérennité du maillon production, essentiel aux filières agroalimentaires.